

Conseil Municipal du 26 Mai 2021

1 – Travaux

- . Madame le Maire informe le conseil que les travaux pour l'aménagement d'une zone de stationnement au carrefour de la rue des Sables et de la rue du Capitaine de Mazenod sont actuellement arrêtés en raison d'une rupture de stock des bordures. L'entreprise Poissonnet TP devrait reprendre les travaux à la mi-juin.
- . Le groupe de travail fait un retour au conseil de la proposition de Manou concernant la fresque qui sera réalisée sur la partie haute du pignon de la maison pour l'aménagement de la zone de stationnement. Le groupe de travail se réunira à nouveau pour affiner les propositions évoquées en conseil.
- . Le SYDEV a transmis une proposition pour la rénovation de l'éclairage pour l'aménagement de l'entrée de bourg Rue des Sables – Route de Vairé avec une participation communale de 12 338 € : proposition acceptée
- . Projet de skate-park : Après présentation des différents emplacements disponibles, il est retenu par le conseil le terrain au bout des ateliers communaux pour réaliser le skate-park. Le service administratif de la mairie va lancer les démarches pour la réalisation des études de sols.

2 – LOTISSEMENT LE CHAMP DENIAU

- . A ce jour 12 dossiers ont été reçus à la mairie pour 13 parcelles disponibles. Un dossier est en attente de retour.

3 – URBANISME

- . Le Conseil Municipal renonce à préempter les propriétés SCI GBC (88 rue des Sables) ; Consorts VRIGNON (87 rue des Sables) ; VIOLLEAU (14 Le Coteau des Landes).

4 – FINANCES

- . Une demande de subvention au titre du Fonds de Régional de Développement des Communes va être demandée auprès de la Région pour le projet d'aménagement de l'Îlot du cimetière.
- . Vendée Habitat a demandé à la Commune de garantir une partie (30 %) du prêt de 355.000 € contracté pour la construction des 4 logements sociaux dans le lotissement Le Champ Deniau. Le Conseil Municipal accepte de garantir ce prêt et autorise Madame le Maire à signer la convention transmise par Vendée Habitat.

5 – INTERCOMMUNALITE

- . Il est demandé à la Communauté de communes d'assurer la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de l'entrée de bourg rue des Sables – route de Vairé pour un coût de 2 800€. Madame le Maire est autorisée à signer la convention.

6 – PERSONNEL COMMUNAL

- . Madame le Maire informe le conseil de la reprise à mi-temps thérapeutique d'un agent et ce jusqu'au 9 juillet 2021
- . Vu la création de nouveaux lotissements et équipements communaux, il est observé qu'au niveau de l'entretien des espaces publics et bâtiments communaux, l'équipe actuelle des services techniques est en sous effectifs. Il est donc décidé à l'unanimité de créer à compter du 1^{er} septembre un poste d'adjoint technique afin de renforcer l'équipe et permettre un meilleur entretien de la commune.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

- . Sont tirés au sort pour établir la liste du jury d'assises 2021
 - Ludovic CHAIGNE 6 rue des Floraisons
 - Philippe CONSTANTINIDES 13 rue du Vigneau
 - Léa VONGY épouse QUETIER 12 allée du Pressoir
- . Une formation premiers secours va être mise en place pour les élus et le personnel communal dans le dernier trimestre 2021.
- . Le SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay propose une exposition « Sauvage des rues, belles et rebelles ». Il est décidé d'inscrire la commune pour cette exposition.

7 - CALENDRIER

. Mercredi 7 juillet

20 heures

Conseil municipal

FAIT A LANDEVIEILLE LE 1^{er} juin 2021

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Duranteau', written over a horizontal line.

Isabelle DURANTEAU

